

- (21) Convient de rechercher un équilibre global entre le déboisement d'une part et une saine gestion des forêts et le reboisement d'autre part. Une croissance mondiale nette des forêts de 12 millions d'hectares par an au début du siècle prochain devrait être considérée comme un but provisoire.

Demande au GIEC d'examiner la possibilité d'atteindre ce but. À cette fin, le taux mondial de déboisement doit être ralenti entre autres par la suppression des pluies acides et autres polluants et des incendies et grâce à la réduction des pressions qui s'exercent sur les biotes. De saines pratiques de gestion des forêts doivent être encouragées et, en même temps, des programmes énergiques de foresterie doivent être élaborés dans les zones tempérées comme dans les zones tropicales; la diversité biologique doit être maintenue; les stratégies qui cherchent à résoudre les questions de changement climatique par la gestion des forêts et le reboisement doivent s'intégrer aux stratégies qui visent à assurer la durabilité d'autres valeurs fondées sur les forêts entraînent l'établissement de plans complets d'utilisations multiples là où c'est indiqué, mais compte tenu des populations qui vivent sur des terres forestières ou en dépendent pour leur subsistance.

Accueille avec satisfaction l'oeuvre accomplie, dans ce sens par le Plan d'action sur les forêts tropicales et par l'Organisation internationale du commerce du bois.

CHLOROFLUOROCARBURES (CFC)

- (22) Accueille avec satisfaction l'engagement des pays industrialisés de modifier le Protocole de Montréal et d'éliminer graduellement, d'ici l'an 2000, la production et la consommation des chlorofluorocarbures contrôlés et, dès que ce sera possible, celles d'autres substances contrôlées qui appauvrissent la couche d'ozone. Demande instamment à tous les pays de devenir parties à la Convention pour la protection de la couche d'ozone et au Protocole de Montréal. Pour faciliter cette participation étendue, les parties au Protocole de Montréal devraient envisager d'urgence des modifications appropriées de cet instrument. Demande instamment aux pays industrialisés d'avoir recours à des moyens financiers et autres pour aider les pays en développement à éliminer le plus tôt possible leur production et leur consommation de substances contrôlées, en leur offrant des moyens suffisants pour qu'ils respectent leur date cible. Il conviendrait d'encourager la mise au point de technologies et de produits de remplacement dans les pays en développement.